
COMMUNIQUE DE PRESSE

Electricité verte : la Fédération romande des consommateurs (FRC) se trompe de cible.

Les vert'libéraux neuchâtelois saluent vivement la démarche de l'entreprise Viteos qui a récemment décidé de fournir à ses clients, comme offre de base, du courant respectueux de l'environnement, plutôt que du courant sans indication de provenance.

Pour un ménage moyen, la différence de prix est dérisoire, puisqu'elle se chiffre à CHF 1.30 par mois, soit moins d'un demi-centime (!) par kWh. La société Viteos a informé ses clients par courrier individuel, de manière tout à fait claire et transparente, en leur indiquant comment renoncer très simplement à cette option, avec un délai raisonnable pour le faire, à savoir le 15 janvier prochain.

Compte tenu de ce qui précède, les vert'libéraux ont été extrêmement surpris, et même choqués, d'apprendre aujourd'hui, par voie de presse, que la FRC « conteste la méthode employée » par Viteos et qu'elle « entend interpeller la société Viteos sur ces points ».

Il nous apparaît en effet que la démarche est bien plus transparente et simple, pour des montants presque insignifiants, que ce qui se pratique à des fins purement commerciales dans d'autres domaines, tels que les abonnements de téléphonie ou l'assurance-maladie pour ne citer que ces deux exemples, autrement plus coûteux et plus complexes à gérer pour les consommateurs.

Les vert'libéraux s'engagent depuis des années non seulement pour le développement des énergies renouvelables, mais aussi pour que les clients puissent choisir en toute connaissance de cause les produits qu'ils consomment, notamment par une information transparente sur les conditions de production.

Or, le courant le moins cher vendu par Viteos n'est simplement pas traçable à près de 75% !
(http://www.viteos.ch/Ressources/Pdf/Electricite/Marquage-electricite/E_Marquage2014.pdf)

Dans ces « agents énergétiques non vérifiables », selon la terminologie utilisée, on trouve notamment une grande quantité d'énergie nucléaire, suisse et française, et de l'électricité allemande, produite par des centrales à charbon. Dans les deux cas, le prix de production – et donc de vente – de ces sources d'énergie ne tient pas compte de leur impact sur l'environnement, dont le coût sera répercuté indirectement sur les générations futures.

A l'inverse, le courant produit localement par incinération de déchets ou via l'hydraulique (par barrages et au fil de l'eau) est une énergie de proximité, durable et créatrice d'emplois locaux, qui accroît notre autonomie énergétique.

Les vert'libéraux considèrent donc que la démarche entreprise par Viteos représente une claire amélioration de l'offre, beaucoup plus transparente et conforme aux intérêts des consommateurs et de notre économie, régionale et nationale, que la pratique précédente.

Pour toute question, Mauro Moruzzi, président des vert'libéraux neuchâtelois, se tient volontiers à votre disposition au 079 659 99 10.